Saint-Père Marc en Poulet

CONSEIL MUNICIPAL

Envoyé en préfecture le 05/10/2026
Reçu en préfecture le 06/10/2026
Publié le
ID : 035-213503063-20260924-20260701-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

COMMUNE DE SAINT-PERE-MARC-EN-POULET

Séance du lundi 28 septembre 2026

L'an deux mille vingt-six, le lundi vingt-huit du mois de septembre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de Saint-Père-Marc-en-Poulet, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Jean-Francis RICHEUX, Maire, en vertu des articles L.2121-7 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales.

Membres en exercice : 19
Présents : 17
Pouvoir : 0
Nombre d'absent excusé : 0
Nombre d'absents non excusés : 2

Date de convocation et d'affichage : Jeudi 24 septembre 2026.

Etaient présents : Madame Roseline ABALÉA, Madame Axelle BLASZKA, Monsieur Jérôme BOUGEARD, Monsieur Mathieu CAUMETTE, Monsieur Jacques GOLIVET, Madame Nicole KERISIT, Monsieur Bernard LECUMBERRY, Monsieur Richard LEFEUVRE, Monsieur Bernard LEPAIGNEUL, Madame Elisabeth LE PAPE, Madame Egle MAILLARD, Monsieur Thierry NUSS, Monsieur Jean-Roger PLANÇON, Monsieur Hugo RICHEUX, Monsieur Jean-Francis RICHEUX, Madame Marie-Madeleine TROADEC-RIGAUD, Madame Clémence ROYER.

Absents excusés ayant donné pouvoir : Néant

Absentes non excusées : Madame Audrey JOUBIER, Madame Murielle MAUFROY.

La séance a été déclarée ouverte à 19h00.

Madame Axelle BLASZKA a été nommée secrétaire de séance.

Monsieur le Maire annonce à l'assemblée un vote en huis-clos pour la délibération n°2026/07/11.

****

Délibération n° 2026 / 07 / 01 : INSTITUTION ET VIE POLITIQUE 5.2 FONCTIONNEMENT DES ASSEMBLEES : **Nomination du secrétaire de séance.**

Au début de chacune de ses séances, le Conseil Municipal nomme un ou plusieurs de ses membres pour remplir les fonctions de secrétaire (art. L 2121-15 du C.G.C.T).
Monsieur le Maire propose Madame Axelle BLASZKA comme secrétaire de séance.

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

- **DE DESIGNER** Madame Axelle BLASZKA comme secrétaire de séance du Conseil Municipal du lundi 28 septembre 2026.

VOTE : 17 pour - 0 contre - 0 abstention

Le Maire,

MAIRIE de St-PERE-MARC-EN-POULET Ille-et-Vilaine

Jean-Francis RICHEUX